

# BONNACinfos



Claude BRUNAUD  
Maire de Bonnac-la-Côte

## Édito

La fin de l'été et le début de l'automne sont traditionnellement placés sous le signe de la rentrée dans tous les domaines, et notamment pour les scolaires et les activités associatives à Bonnac.

Cette rentrée est toutefois un peu particulière pour la commune avec l'ouverture cette année de la crèche multi-accueil et du commerce de boucherie-charcuterie-traiteur. Des services de proximité très différents mais qui répondent tous deux aux attentes de nos concitoyens, tout en contribuant au renforcement de l'activité en centre bourg et de l'attractivité de la commune.

C'est la concrétisation de projets initiés depuis plusieurs années. Des projets qui, avant de devenir réalité, ont du franchir de nombreuses étapes : études de faisabilité, élaboration des projets, recherche de financements, réalisation des travaux, recherche d'exploitants.

Ces différentes phases peuvent paraître longues parfois mais sont indispensables pour mener les projets à bien tout en évitant d'aventurer la commune dans des impasses financières. La concrétisation de projets structurants s'inscrit ainsi dans la durée, résultat du travail de longue haleine, de la persévérance des élus et des personnels communaux. Plus traditionnellement, les dernières semaines ont également été marquées par des manifestations ayant rassemblé de très nombreux participants : fête patronale, vide grenier, Journée européenne du patrimoine, bourse aux vêtements, puces des couturières, marché aux fleurs... en attendant les manifestations qui vont se succéder jusqu'au réveillon de la Saint Sylvestre.

Toutes ces manifestations constituent autant de temps forts, de moments de convivialité partagée et de lien social rassemblant tous les habitants de la commune. Avec la vie associative dont elles sont une traduction, elles constituent une des richesses de Bonnac.

Pour en savoir plus sur toutes ces associations et les contacter, tout comme pour retrouver des informations administratives et sur la vie de la commune, je vous invite à aller sur le site internet de Bonnac que nous allons faire évoluer et dont je souhaite qu'il s'affirme comme un lien d'échange régulier entre tous.

Claude BRUNAUD  
Maire de Bonnac-la-Côte



- 30 novembre, Fête de la Saint-Hubert organisée par l'ACCA de Bonnac
- 5 décembre, Fête de Noël (le programme en page 3, Comité des fêtes)
- 6 décembre, Comédie en trois actes, « Et ma femme dans tout ça ? », interprétée par la compagnie de théâtre Art'Scène de Bosmie-l'Aiguille, Maison du Temps Libre à 20h 30
- 14 décembre, Repas des aînés au Clos des Cèdres
- 31 décembre, Réveillon organisé par le Comité des fêtes.



## ECOLE ET PETITE ENFANCE

Un des atouts de Bonnac réside dans la jeunesse de sa population → Suite page 2

**Un des atouts de Bonnac réside dans la jeunesse de sa population**  
- elle fait partie des communes les plus jeunes du département  
- avec notamment un nombre élevé de jeunes enfants.  
**Comment se présente la nouvelle année scolaire à mi-parcours du premier trimestre ?**



Les 215 élèves de l'école ont découvert quelques changements et nouvelles têtes à la rentrée après le départ de Madame Chartagnat et de Solange Lage. Jean-François Périgaud est ainsi devenu le directeur de l'école qui a par ailleurs accueilli trois nouvelles enseignantes, Mesdames Fauger-Boniface, Dousson et Romanet.

Cette rentrée a été marquée par la montée en vitesse de croisière de la réforme des rythmes scolaires, réforme que Bonnac avait expérimentée l'année dernière et qui est devenue depuis obligatoire pour toutes les communes. Avec le retour de la semaine de 4,5 jours, celle-ci met en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants, afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire, y compris de ceux pouvant rencontrer des difficultés



Répartis sur 4,5 jours au lieu de 4 précédemment, les temps d'apprentissage journaliers sont moins longs pour les enfants qui se voient ensuite proposer des activités périscolaires non obligatoires, qui s'articulent avec des « activités pédagogiques complémentaires » (APC) dispensées par les enseignants.

Cette année l'organisation des activités périscolaires (qui restent gratuites) a été un peu modifiée en accord avec l'équipe enseignante et suite aux conseils d'école de février et juin derniers.

Ainsi, au lieu de 45 minutes chaque après-midi de classe, les activités durent 1 heure 30, deux fois par semaine, ce qui permet aux encadrants (personnel communal, enseignants volontaires et autres intervenants qualifiés) de développer les activités proposées.

Autre nouveauté : ces activités sont librement choisies par les familles, sur la base de vœux formulés en fonction des sensibilités des enfants. Les activités périscolaires sont organisées par cycles correspondant aux trimestres scolaires permettant aux enfants de bénéficier d'une activité différente d'un cycle à l'autre.

Pour ce 1<sup>er</sup> trimestre, les activités périscolaires proposées se répartissent entre activités sportives (multi-jeux, danse, tennis de table), activités culturelles (conte et lecture, expression corporelle, éveil musical), activités artistiques et/ou manuelles (relaxation, feutrine, art et créations manuelles, cuisine), autres activités ludiques et éducatives (jeux ludiques ou de société, activité libre, informatique et usage du numérique, jardinage).

Cette nouvelle formule fera l'objet d'un bilan dès la fin du premier trimestre, sachant que ces activités périscolaires pourront évoluer et que, dans ce cadre notamment, les parents et autres bénévoles intéressés seront invités à proposer de nouvelles animations.

## Crèche multi-accueil

Pour sa part, la crèche « Câlines et galipettes » a ouvert ses portes le 25 août, prend son rythme de croisière et sera officiellement inaugurée le 15 novembre.

La commune va signer avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Vienne un contrat « enfance jeunesse » portant sur la crèche (mais qui pourra être élargi à d'autres domaines par la suite).

Elaboré sur la base d'un diagnostic de la commune (population, offre de services existante, besoins, contexte local et évolutions) en lien avec la situation globale sur le département, ce contrat vise à développer l'offre d'accueil dans l'intérêt des familles et à contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes ainsi qu'à leur intégration dans la société.

Portant sur une période de quatre ans (2014 - 2017), ce contrat prévoit une participation financière de la CAF qui pourra représenter jusqu'à 55% de la charge restant à la commune.

# "L'actu" de Bonnac

## C → OUVERTURE DE LA BOUCHERIE

est le **jeudi 6 novembre** que M. Denis Hutin va ouvrir sa boucherie - charcuterie. Une excellente nouvelle pour tous les amateurs de viandes limousines de qualité labellisées... que Denis



Hutin proposait déjà à Saint-André-les-Alpes, petite commune de 900 habitants dans les Alpes-de Haute Provence d'où il arrive, avec sa femme, ses deux filles et son fils. Fils détenteur d'un CAP de boucherie et lauréat du concours de meilleur apprenti de France, ce que son père avait été avant lui... Denis Hutin

prépare activement son ouverture avec notamment l'achat d'une limousine à la vente aux enchères du 20 octobre dernier. La boucherie - charcuterie sera ouverte tous les jours sauf le dimanche après-midi et le lundi, jour des approvisionnements. Bienvenue et tous nos vœux de réussite ! ■

## A → COMITÉ DES FÊTES

Après la Fête patronale des 23 et 24 août qui a remporté un vif succès, le Comité des Fêtes ne s'est pas endormi sur



ses lauriers et travaille déjà d'arrachepied sur la Fête de Noël qui aura lieu le **vendredi 5 décembre**. Au programme de cette manifestation, à laquelle participera à nouveau l'Association des parents d'élèves (ADPE), un spectacle pour les enfants à 18h 30, une balade vers la maison illuminée, des promenades à dos d'âne ou de poney (à confirmer), des animations... sans oublier les photos avec le Père Noël ! Une fête qui sera également placée sous le signe de la solidarité puisqu'elle sera organisée au profit du téléthon. Le Comité des fêtes va ainsi prendre contact avec l'ensemble des associations de la commune pour leur

proposer de participer à cette manifestation de solidarité. ■

## A → BONNAC RANDO

Après avoir organisé une randonnée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine qui a conduit 68 marcheurs de l'église de Bonnac au Château de Leychoisier, Bonnac Rando



a repris le cours de ses activités habituelles avec l'organisation pour ses adhérents chaque semaine (hors vacance scolaires) de randonnées les lundis et jeudis après-midis et de marche nordique les samedis après-midis. En outre, pour associer le plus grand nombre et notamment les aînés, Bonnac Rando va lancer la **balade tranquille** (entre 3 et 5 kms) une fois par mois, suivie d'un moment de convivialité. Le calendrier sera distribué lors de la 1<sup>ère</sup> balade tranquille qui aura lieu le **lundi 24 novembre** - rendez-vous à 14h devant la Maison du Temps Libre. ■

## L → VIDE GRENIERS

Le dimanche 14 septembre s'est déroulé le traditionnel vide greniers organisé par la section Tennis de table de Bonnac Loisirs. Une manifestation toutefois un peu particulière cette année puisque, du fait des travaux de terrassement du gymnase et du vélodrome, elle s'est tenue en centre bourg. Si



cela n'a pas été sans occasionner un certain nombre de difficultés pour les organisateurs, notamment en matière de gestion du stationnement, les très nombreux chineurs ont fortement apprécié la convivialité et l'animation ainsi présentes en centre bourg. ■

## A → EGLISE

Après les travaux de gros œuvre qui avaient été réalisés par la commune en 2006-2007, des travaux de réfection intérieure (chœur, vitraux...) sont maintenant nécessaires et à l'étude. Pour cela, un appel au mécénat populaire va être lancé par la Fondation du Patrimoine à laquelle Bonnac a adhéré. ■

## B → GYMNASSE ET VÉLODROME

Bénéficiant des conditions climatiques favorables, les travaux avancent bon train pour le gymnase et le vélodrome. Après le chantier de terrassement, la pose des pieux de fondations pour le gymnase a ainsi pu débuter. ■



## D → ASSISTANTE SOCIALE

Des modifications pour les permanences d'assistante sociale à Bonnac. Mme Ludivine Lespagne tient maintenant ces permanences les mardis de 10h à 11h 30 en mairie, sans rendez-vous. En-dehors de ces permanences, Mme Lespagne peut également être contactée à la Maison du Département d'Ambazac ainsi que ses collègues, Mme Aurélie Picandet, puéricultrice, et Mme Cécile Leroudier, référente autonomie.

Maison du Département d'Ambazac - 13-15 rue Gay Lussac 87240 Ambazac - Tél : 05 55 37 90 09. ■

## P → SÉCURITÉ

Pour renforcer la sécurité de la circulation en centre bourg, une zone de limitation de vitesse à 30 kms/h va être mise en place. Celle-ci sera délimitée par trois « tapis ralentisseurs » qui vont être installés près de la mairie, au niveau du cimetière et près de l'école, là où les bus font demi-tour. Egalement dans le souci de renforcer la sécurité des enfants, une étude a été engagée pour améliorer le stationnement et la circulation des piétons en face de l'école. ■

## L → Tarifs école et garderie

Le Conseil municipal a fixé les tarifs de la garderie et de la restauration scolaire pour l'année 2014-2015. Ceux-ci ont été définis en prenant en compte une inflation de 0,5% sur les douze derniers mois et sont ainsi les suivants :

- **Garderie** (par jour et par enfant)
  - Matin ET soir - 1 seul enfant 2,85 € - 2 enfants et plus 2,70 €
  - Matin OU soir 2,04 €
- **Restaurant scolaire**, forfait trimestriel
  - Élèves de maternelle 97,94 € - élèves de primaire 104,05 €
- **Repas pris exceptionnellement** 3,29 € - Repas adulte 7,14 € ■

## L → Agenda

Le mois d'octobre a vu se dérouler ses traditionnelles manifestations avec la Bourse aux vêtements organisée par l'Association des parents d'élèves (ADPE), les 5<sup>èmes</sup> « Puces des couturières » organisées par l'association Couture Plaisirs et le Marché aux fleurs. Le programme de festivités du trimestre va se poursuivre... Voir notre agenda en page de couverture. ■



## C → Distribution gratuite de compost

Comme chaque année, Limoges Métropole propose aux habitants de la Communauté d'agglomération une distribution gratuite de sacs de compost dans les 11 déchèteries communales. Cette distribution se déroule du 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 28 novembre inclus, chaque déchèterie étant approvisionnée une seule fois par semaine. Sur présentation de la carte d'accès unique, un sac de 40 litres de compost est remis en échange d'un premier apport de déchets verts dans la journée, dans la limite des stocks disponibles. Une distribution de compost en vrac a aussi lieu au Centre de recyclage situé à Beaune-les-Mines, tous les vendredis de 13h30 à 16h30 du vendredi 19 septembre au vendredi 28 novembre inclus. Cette distribution se fait sur présentation de la carte d'accès aux déchèteries et pour les véhicules particuliers munis d'une remorque, avec une bâche devant obligatoirement couvrir les remorques pour le transport du compost afin de limiter les dépôts sur la chaussée. Pour tous renseignements, appeler le 0 800 86 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe). ■



## L' → Que deviennent les médicaments ?

L'Université de Limoges et l'Office International de l'Eau (OIE) participent à une étude européenne sur la réduction à la source de l'émission de composés pharmaceutiques dans l'environnement. Dans ce cadre, l'Université et l'OIE lancent une étude sur l'agglomération de Limoges pour savoir ce que deviennent les médicaments et comment les citoyens perçoivent le problème de la présence des résidus médicamenteux dans les eaux. Pour contribuer à cette étude et en savoir plus www.medicaments.oieau.fr. ■

## BREVES

### Invitation des nouveaux arrivants

Pour faire mieux connaissance et leur présenter la commune, le maire et l'équipe municipale invitent les nouveaux habitants de Bonnac à un pot amical, le **samedi 6 décembre à 11h** en salle de la mairie.

### Coiffeuse à domicile

Nouveau service sur Bonnac. « Elo Coiff' » propose de la coiffure à domicile du lundi au samedi de 8h 30 à 20h. Contact : 06 48 98 45 10.

### Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 14 décembre** au Clos des Cèdres. Les aînés recevront un courrier d'invitation et devront confirmer leur inscription en mairie avant le 6 décembre. ■

Journal de liaison de la commune  
de Bonnac-la-Côte  
10, rue de la Mazelle  
87270 BONNAC-LA-COTE  
Tél. : 05 55 39 93 01  
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr  
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°24  
octobre-novembre-décembre 2014

Claude Brunaud  
Directeur de la publication  
Mairie de Bonnac  
Iconographie

Faubourg Communication  
Conception maquette

 GDS Imprimeurs  
Imprimerie

Dépôt légal  
4<sup>ème</sup> trimestre 2014  
Tous droits de reproduction,  
même partiels, sont interdits  
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

## Contacts "utiles"

### Numéros d'urgence

SAMU : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087  
Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical :  
Dr. Morineau - 05 55 56 36 20  
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19  
Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06  
Garderie : 05 55 36 86 30  
Crèche : 05 19 99 25 56  
Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Communauté d'agglomération  
Limoges Métropole :  
05 55 45 79 00  
www.agglo-limoges.fr